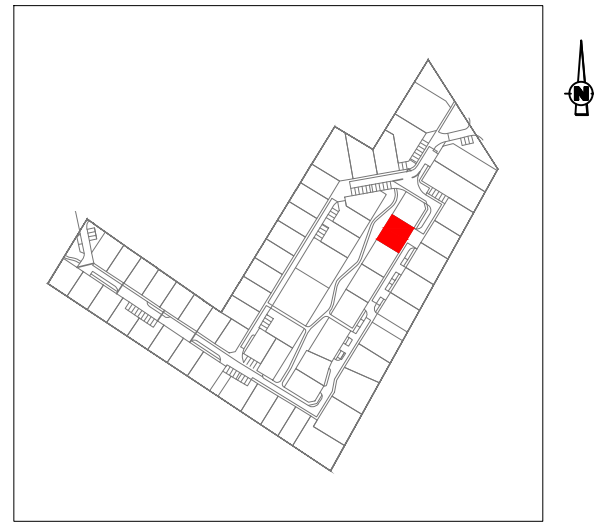


# Plan de situation



# Situation parcellaire



## Légende

- Périmètre du lotissement et de l'OAP
  - Parcellaire
  - Bordures type T2
  - Bordures type CR2
  - Caniveau type CC1
  - Réglette PVC
  - Pelouse
  - Massif arbustif
  - Enrobé
  - Revêtement drainant (enrobé drainant ou similaire)
  - Béton désactivé ou similaire
  - Calcaire stabilisé
  - Calcaire stabilisé renforcé
  - Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public si possible. (5m x 5m)
  - Parking du midi non fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public si possible. (5m x 5m)
  - Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public si possible. (6m x 6m)
  - Parking du midi non fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public si possible. (6m x 6m)
  - Portail piéton autorisé 1m de large maximum
  - Zone d'accroche de tout ou partie de la construction de 0m, 3m, 5m ou 6m de profondeur, sauf lot 36 (2.90m de profondeur)
  - Ligne d'accroche de tout ou partie de la construction
  - Traitement architectural
  - Arbre projeté
  - Haie d'essences variées (voir OAP)
  - Candélabre projeté
- Position des coffrets et regards  
(Electricité, Télécom, eau potable)  
Recolement du 06/11/2023

  - Electricité
  - Télécom
  - Eau potable
  - Tabouret de branchement eaux usées
  - Borne nouvelle
- 0.00 Altitude terrain naturel

Photo non contractuelle

Photo non contractuelle

# CHARENTE-MARITIME COMMUNE D'ANDILLY

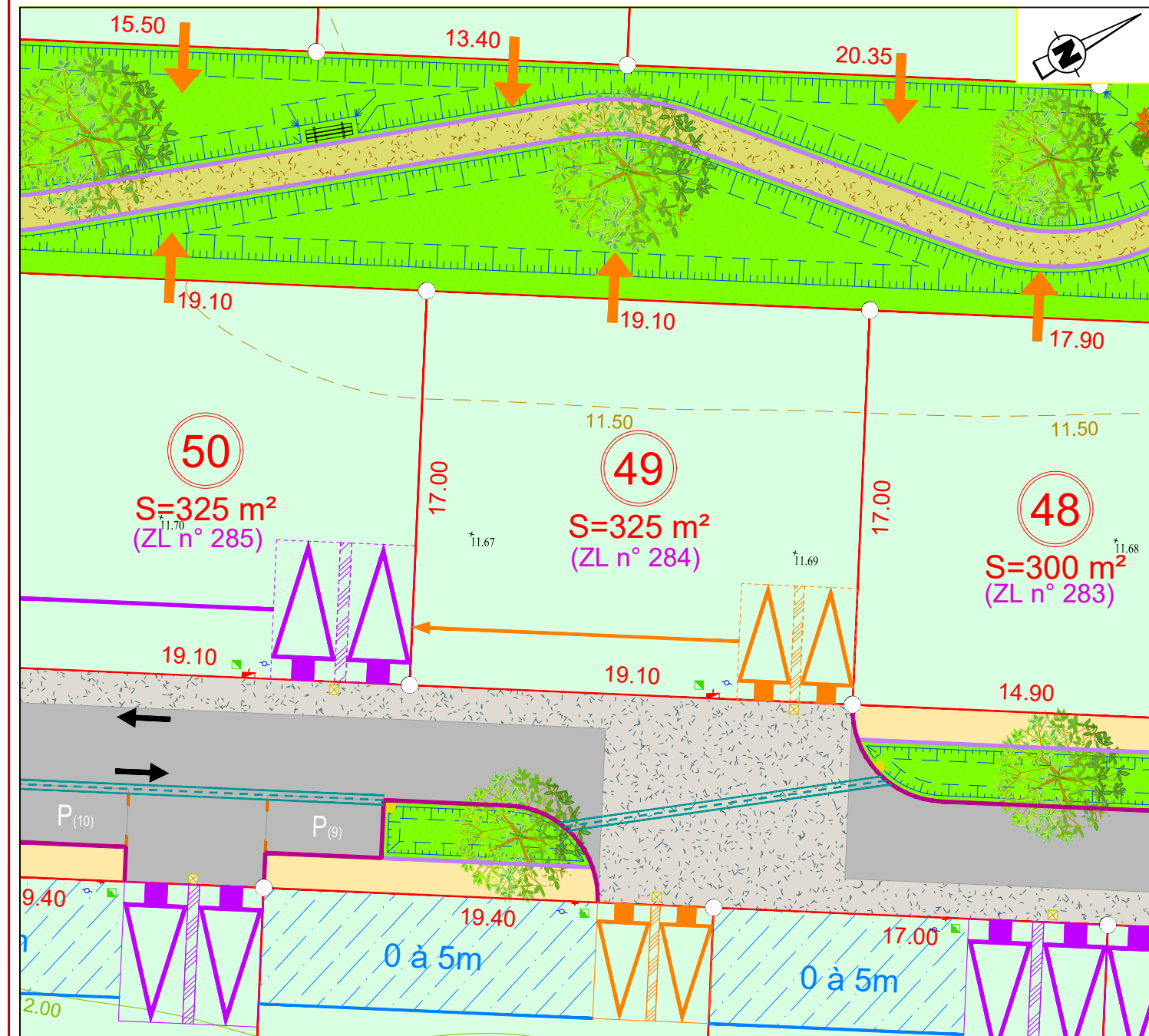
## Lotissement " SIMONE VEIL "

Permis d'Aménager n° PA 017008 22 C0001

### PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE DÉFINITIF

LOT 49 - Surface plancher 140m<sup>2</sup>

Cadastre : Section ZL n° 284



#### ATTENTION

##### Construction:

L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau de la voie nouvelle ainsi que de la topographie actuelle.

##### Ouvrages hors sols:

Avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (eau potable, eaux usées, électricité, télécom, candélabres).



Cabinet LEGLISE MOUNITZ Conseils

Echelle : 1/250  
(Format A3 - 297 x 420 mm)